



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

LETTRE OUVERTE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Pénurie de médecins de famille : assurer le suivi médical des aînés

27 mars 2024 — Trop souvent, nos aînés se retrouvent sans médecin de famille, ce qui entraîne des situations tragiques comme des frais pour des soins de base ou des expulsions de clinique médicale en raison du départ à la retraite des médecins. Nous demandons un système de transition fluide qui garantit un suivi médical continu pour nos aînés.

À l’instar des Pays-Bas, nous demandons au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de formation pour les aidants naturels. Les aidants naturels pourraient acquérir les compétences nécessaires pour prendre soin de leurs proches. Par exemple, les formations en ligne pourraient porter sur les soins physiques, la gestion des médicaments et les premiers secours. Des modules sur les stratégies d’auto-soins pourraient aussi être offerts pour prévenir l’épuisement des aidants naturels.

Nous sommes conscients que le gouvernement du Québec a déjà instauré un programme de formation pour les aidants des personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer. Nous reconnaissons aussi que des organismes de proche aide proposent des formations pour devenir un aidant naturel. Toutefois, notre solution se situe plus précisément dans le désengorgement du réseau de la santé en proposant des formations techniques utiles pour soigner les personnes aînées ayant des problèmes de santé mineurs, telles qu’un changement de pansement ou l’utilisation adéquate d’appareils auditifs.

Super infirmières

En plus d’offrir des formations aux aidants naturels, nous estimons qu’il serait important d’élargir l’accès aux services des super infirmières. Celles-ci pourraient assurer une partie des suivis médicaux ou établir un bilan de santé, surtout pour des patients en bonne santé.

Chaque jour, nos aînés font face à des défis de santé qui nécessitent une réponse efficace et rapide. En investissant dans des solutions innovantes et axées sur les besoins réels de la population, nous pouvons créer un avenir où chaque personne âgée bénéficiera du soutien et des soins nécessaires pour vivre pleinement et en toute dignité.

Paul-René Roy

Président provincial de L’AQR



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

